

Panneau P024 Ne pas marcher ou stationner à cet endroit | ISO 7010

Référence : A6280414

DESCRIPTION :



- Conforme à la norme **ISO 7010 P024**
- Indique l'interdiction de **marcher ou stationner dans la zone**
- Prévient les risques liés aux zones dangereuses ou réservées
- Idéal pour les **entrepôts, usines, chantiers et zones de manutention**
- Pictogramme normalisé compréhensible par tous les utilisateurs
- Disponible en plusieurs dimensions : Ø100 à Ø400 mm
- Fabrication en **vinyle adhésif** ou **PVC rigide**
- Utilisation en intérieur ou extérieur selon le matériau choisi
- Installation simple sur murs, portes, équipements et cloisons
- Renforce la sécurité et le respect des consignes sur site

INFORMATION PRODUIT

Panneau d'interdiction ISO 7010 P024 : ne pas marcher ou stationner à cet endroit

Le panneau d'interdiction « **Ne pas marcher ou stationner à cet endroit** » (**ISO 7010 P024**) permet de signaler clairement les zones où toute circulation piétonne ou tout stationnement sont interdits. Cette signalisation de sécurité contribue à prévenir les accidents en empêchant l'accès à des emplacements présentant un danger pour les personnes ou susceptibles de perturber le bon fonctionnement des activités.

Ce panneau est particulièrement adapté aux **sites industriels, entrepôts logistiques, ateliers de production, zones de manutention, chantiers BTP, espaces sous ponts roulants, zones de levage** ou encore aux emplacements réservés à la circulation d'engins et d'équipements.

Grâce à son pictogramme normalisé **ISO 7010 P024**, ce panneau transmet un message universel immédiatement compréhensible, quelle que soit la langue des utilisateurs. Il participe efficacement à la prévention des risques professionnels en empêchant l'occupation de zones dangereuses ou devant impérativement rester dégagées.

Caractéristiques techniques du panneau P024



- **Type** : panneau de signalisation de sécurité d'interdiction
- **Norme** : ISO 7010
- **Référence** : P024
- **Signification** : Ne pas marcher ou stationner à cet endroit
- **Format** : rond
- **Dimensions disponibles** : Ø100 mm, Ø200 mm, Ø315 mm, Ø400 mm
- **Coloris** : pictogramme noir sur fond blanc avec cercle et bandeau rouges

Matériaux disponibles et fixation

Vinyle souple adhésif

- Pose rapide et sans perçage
- Utilisation en intérieur
- Adapté aux surfaces lisses : portes, murs, machines, cloisons et équipements

PVC laminé rigide

- Utilisation en intérieur et extérieur
- Excellente résistance aux chocs, à l'humidité et aux UV
- Fixation par vissage, rivetage ou adhésif double face

Pourquoi installer un panneau « Ne pas marcher ou stationner à cet endroit » ?

- Réduit les risques d'accident liés aux chutes, aux collisions ou aux mouvements d'engins
- Maintient les zones de circulation et de sécurité libres de tout obstacle
- Facilite l'application des consignes de sécurité sur le site
- Assure une compréhension immédiate grâce au pictogramme normalisé ISO 7010
- Convient à de nombreux environnements professionnels et industriels
- Disponible dans plusieurs dimensions et matériaux selon les contraintes d'installation

Domaines d'utilisation

Ce panneau d'interdiction trouve sa place dans de nombreux environnements professionnels :

- Entrepôts logistiques et plateformes de stockage
- Sites industriels et ateliers de fabrication
- Chantiers de construction et travaux publics
- Zones de manutention et de circulation d'engins
- Espaces sous charges suspendues ou ponts roulants
- Zones techniques et de maintenance
- Emplacements devant rester libres pour des raisons de sécurité ou d'exploitation

Conseils d'installation

Pour garantir une visibilité optimale, installez le panneau à hauteur de regard et à proximité immédiate de la zone concernée. Le message doit être facilement visible par les collaborateurs, visiteurs, prestataires et conducteurs d'engins susceptibles d'accéder à la zone.

Pour une signalisation complète, découvrez nos solutions de [signalisation de danger](#) et protégez vos collaborateurs face aux risques variés. Pour signaler efficacement les dangers électriques, explorez notre [signalisation danger électrique](#). Et pour les environnements chimiques ou biologiques, notre [signalisation risques chimiques et biologiques](#) est idéale.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les



Réf. A6280414 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 100 mm

Réf. A6280415 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 315 mm

Réf. A6280416 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 200 mm

Réf. A6280420 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 315 mm

Réf. A6280421 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 400 mm

Réf. A6280422 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 200 mm

